



## PROTOCOLE SANITAIRE

*Cercle Nautique Somain Aniche*

Saison 2020/2021

- Seuls les entraîneurs et les nageurs seront autorisés à entrer dans la piscine et à accéder au bassin et aux vestiaires.
- En entrant dans la piscine, les nageurs se désinfecteront les mains et présenteront à l'encadrant le questionnaire FFN dûment rempli. En cas de symptômes, les nageurs s'engagent à ne pas venir.
- Le port du masque sera obligatoire pour les encadrants et les nageurs dès la catégorie Jeunes de l'entrée dans la piscine à l'accès aux douches puis de la sortie des douches à la sortie de la piscine.
- Les nageurs devront arriver en tenue (sous leurs vêtements) de façon à réduire le temps passé dans les vestiaires.
- Seules les chaussures pourront rester dans les vestiaires. Les vêtements devront être rangés dans les sacs qui seront disposés au bord du bassin dans l'espace dédié.
- Avant d'accéder au bassin, les nageurs prendront une douche savonnée et rapide.
- Au bord du bassin, les nageurs respecteront les règles de distanciations, le balisage, la ligne d'eau attribuée (9 nageurs maximum par ligne conformément au protocole FFN) ainsi que toutes les recommandations des encadrants.
- Les nageurs devront se munir de leur propre matériel.
- Les nageurs devront respecter les mesures de distanciation lors des prises de consignes. Les encadrants organiseront leur bassin et leurs séances afin de faciliter cette distanciation.
- Le port du bonnet sera obligatoire pour tous y compris pour les cheveux courts ou rasés.
- Les nageurs devront respecter scrupuleusement les heures d'entrée et de sortie (15min maximum après la sortie de l'eau). Pour ce faire, seul un savonnage rapide sera effectué à l'issue de la séance (pas de lavage des cheveux).
- Il ne sera pas possible d'arriver en cours de séance.